

éclairant la nef, il se trouve un espace nu, divisé en travées, et dont la hauteur est égale à celle de l'adossement des combles des bas côtés. Cela se voit aussi bien dans des églises voûtées que dans des églises charpentées. Pour nous en tenir à ces dernières, je puis vous citer comme exemple l'église de Vailly (fig. 958 et 959), très simple, dont la nef est couverte par une

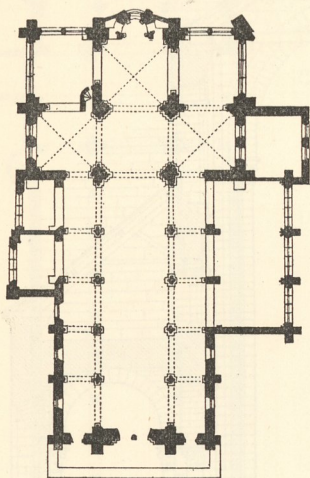


Fig. 958. — Église de Vailly. Plan.

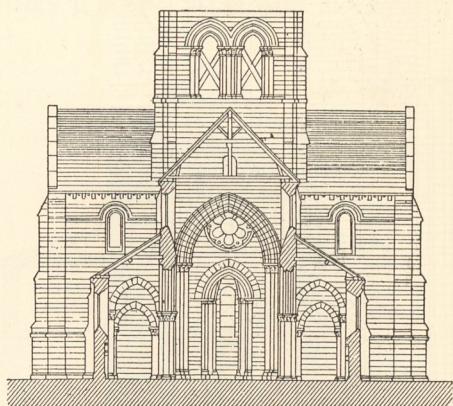


Fig. 959. — Église de Vailly. Coupe transversale.

charpente apparente. L'église de Saint-Genoux (Deux-Sèvres) (fig. 960 et 961) présente même une disposition particulière : la nef et les bas côtés sont couverts par une seule et même charpente : c'est donc un comble à deux versants, superposé à une salle triple en largeur. Les rangées longitudinales des piliers séparant la nef des bas côtés forment, au-dessus des arcs, un mur qui s'arrête au même niveau que les murs latéraux, et les fermes de charpente sont supportées, au-dessus des piliers, par des poteaux en bois reposant sur ce mur de refend : disposition que je vous signale plutôt à titre de curiosité, pour vous faire voir que le parti des églises charpentées peut se prêter à des variétés multiples.